Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 029-212900302-20251204-CM20251215-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CLEDER 4 décembre 2025

Date de convocation :28/11/2025
Date d'affichage :28/11/2025
NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 27
Présents :22
Votants :22

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre décembre, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CLEDER, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Noël EDERN, Maire

Présents : L'ensemble des conseillers municipaux : Jean-Noël EDERN – Roger GUILLOU – Nadine PLUCHON –Eric LE DUFF – Marlène ILHEU – Grégory HELLIO – Rachel BOUTOUILLER - Olivier LE BIHAN —Delphine PRIGENT -Sébastien LE LEZ- Edwige VAN GAALEN - Sylviane LETTY –Jean-François SALAUN -Natalia DELACOURCELLE –Valérie QUERE - Laurent PHILIP – Régis QUERE – Laura MILIN - Aurélie RIOU –Philippe BOREL– Marion CABIOCH – Jean-Paul JACQ – Charles de KERMENGUY –Gerda BOLTON DE BIE– Gwénaëlle ARGOUARCH – Ewen LE BORGNE – Philippe MONNIER

à l'exception de : Olivier LE BIHAN - Delphine PRIGENT - Edwige VAN GAALEN – Charles de KERMENGUY – Gerda BOLTON DE BIE

Procurations :
Olivier LE BIHAN pour Grégory HELLIO
Delphine PRIGENT pour Roger GUILLOU
Edwige VAN GAALEN pour Sylviane LETTY
Charles de KERMENGUY pour Philippe MONNIER
Gerda BOLTON DE BIE pour Gwénaëlle ARGOUARC'H
Marlène ILHEU a été élue secrétaire de séance.

1 5 Administration générale : actualisation de la Commission de Contrôle des Listes électorales

La Commission de Contrôle des Elections a été mise en place par arrêté Préfectoral en 2020, à la suite des Elections Municipales. Elle est composée de 5 conseillers municipaux titulaires (3 du groupe majoritaire et 2 du groupe minoritaire) et de leurs suppléants. Un premier avenant a été validé par arrêté préfectoral du 27 avril 2025 (remplacement de Dominique SUSZWALAK par Ewen LE BORGNE.

La démission de Dominique LE GOFF (membre titulaire) ayant une incidence sur la composition de la Commission de Contrôle, il y a lieu de transmettre au Service Elections de la Préfecture son remplacement par Philippe MONNIER qui accepte de siéger dans la Commission de Contrôle des Elections. La liste des Membres sera donc la suivante :

Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 029-212900302-20251204-CM20251215-DE

Membre **titulaire** groupe majoritaire	**SALAÜN Jean-F**
Membre **titulaire** groupe majoritaire	**QUERE Valérie**
Membre **titulaire** groupe majoritaire	**LETTY Sylviane**
Membre suppléant groupe majoritaire	PRIGENT Delphine
Membre suppléant groupe majoritaire	LE BIHAN Olivier
Membre suppléant groupe majoritaire	DELACOURCELLE Natalia
Membre **titulaire** groupe minoritaire	**LE BORGNE Ewen**
Membre **titulaire** groupe minoritaire	**MONNIER Philippe**
Membre suppléant groupe minoritaire	DE KERMENGUY Charles
Membre suppléant groupe minoritaire	BOLTON DE BIE Gerda

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité la mise à jour de la composition de la Commission de Contrôle des Listes électorales.

MAIRIE de CLEDER 29233 (Finistère)

Fait à CLEDER, le 09/12/2025
Pour extrait certifié conforme

Jean-Noël EDERN
Maire de CLEDER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de RENNES – 3 Contour de la Motte – dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication